



Assemblée générale

Distr. générale
8 février 2010
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 136 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 8 février 2010, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre datée du 20 janvier 2010 (A/64/631), j'ai l'honneur de vous informer que le Swaziland a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général
(*Signé*) **Ban Ki-moon**

